

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 25 juin 2004  
(convocation du 14 juin 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Juin Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANDEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FLORIAN Nicolas, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BOCCHIO Claude à M. MARTIN Hugues  
M. BREILLAT Jacques à M. REBIERE André  
M. BROQUA Michel à M. GUICHARD Max  
Mme. BRUNET Françoise à Mme. PUJO Colette  
M. CASTEL Lucien à M. CASTEX Régis  
M. CAZENAVE Charles à M. BANDEL Jean-Didier (jusqu'à 11 H)  
Mme. DARCHE Michelle à M. LOTHaire Pierre  
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stephan (à partir de 10 H 45)  
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. VALADE Jacques  
M. DUCASSOU Dominique à M. DUCHENE Miche  
Mme. FAYET Véronique à Mme. DESSERTINE Laurence  
M. FEUGAS Jean-Claude à M. CHAZEAU Jean  
M. FREYGEFOND Ludovic à Mme. COLLET-LEJUIF Sylvie (jusqu'à 10 H 55)  
M. GRANET Michel à Mme. LIMOUZIN Michèle  
M. JAULT Daniel à Mme. DELAUNAY Michèle  
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. JUNCA Bernard

Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. MANSENCAL Alain à M. BOBET Patrick (à partir de 10 H 45)  
M. MONCASSIN Alain à Mme. FAORO Michèle (à partir de 11 H 00)  
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. PONS Henri  
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques  
M. ROUSET Alain à M. JOUVE Serge  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude  
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent  
M. SIMON Patrick à M. QUANCARD Joël (à partir de 11 H 00)  
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elizabeth (jusqu'à 11 H 05)  
Mme. WALRYCK Anne à M. MERCHERZ Jean

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Parcs de stationnement gérés par Bordeaux Parc Auto - Bilan d'exploitation de  
l'exercice 2003 - Adoption - Autorisation**

Monsieur MILLET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Conformément aux dispositions de l'article 33 de la convention du 18.12.87 relative aux parcs communautaires dont la société Bordeaux Parc Auto assure la gestion, cette dernière a communiqué à notre Etablissement le bilan d'exploitation de l'exercice 2003 dont il ressort les principaux éléments qui suivent :

**I) Principaux faits marquants de l'exercice 2003**

➤ *La poursuite de la dégradation horaire de la fréquentation* :

Le niveau de fréquentation horaire est le plus bas atteint depuis 1996. Plusieurs causes en sont à l'origine.

- Un contexte contraignant : les travaux d'aménagement du tramway ont influé sur la fréquentation du centre ville et ont modifié le comportement de la clientèle horaire.

Les travaux de rénovation initiés par notre Etablissement notamment sur certains parcs importants contribuent à cette chute de fréquentation.

- La réduction de l'offre de stationnement : fermeture du parc de la Monnaie en mai 2003 ainsi que neutralisation de places sur le parc des Quais et de l'Îlot Bonnac par des manifestations publiques.

## II) Eléments statistiques de fréquentation, recettes et tarification

Le tableau ci-après présente l'évolution de la fréquentation et des recettes de manière globale pour l'ensemble des parcs :

<b>Tous parcs CUB</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>Ecart</b>	<b>%</b>
Fréquentation horaire	3 079 802	2 823 457	- 256 345	- 8,32 %
Recettes horaires	4 745 723 €	4 880 504	+ 134 781	+ 2,84 %
Nombre abonnés	8 033	8 037	+ 4	+ 0,05 %
Recettes abonnés	3 498 791 €	3 541 437	+ 42 646	+ 1,22 %
Recettes totales	8 244 530 €	8 421 941	+ 177 411	+ 2,15 %

Ces données comparatives font apparaître entre les années 2002 et 2003 :

➤ Une fréquentation des usagers horaires en nette diminution (- 8,32 %, soit 256 345 usagers).

Le contexte contraignant vient expliquer cette chute de fréquentation qui se remarque plus particulièrement sur les parcs fortement exposés à des neutralisations de places ou à des contraintes d'aménagements extérieurs pesant sur leur accessibilité.

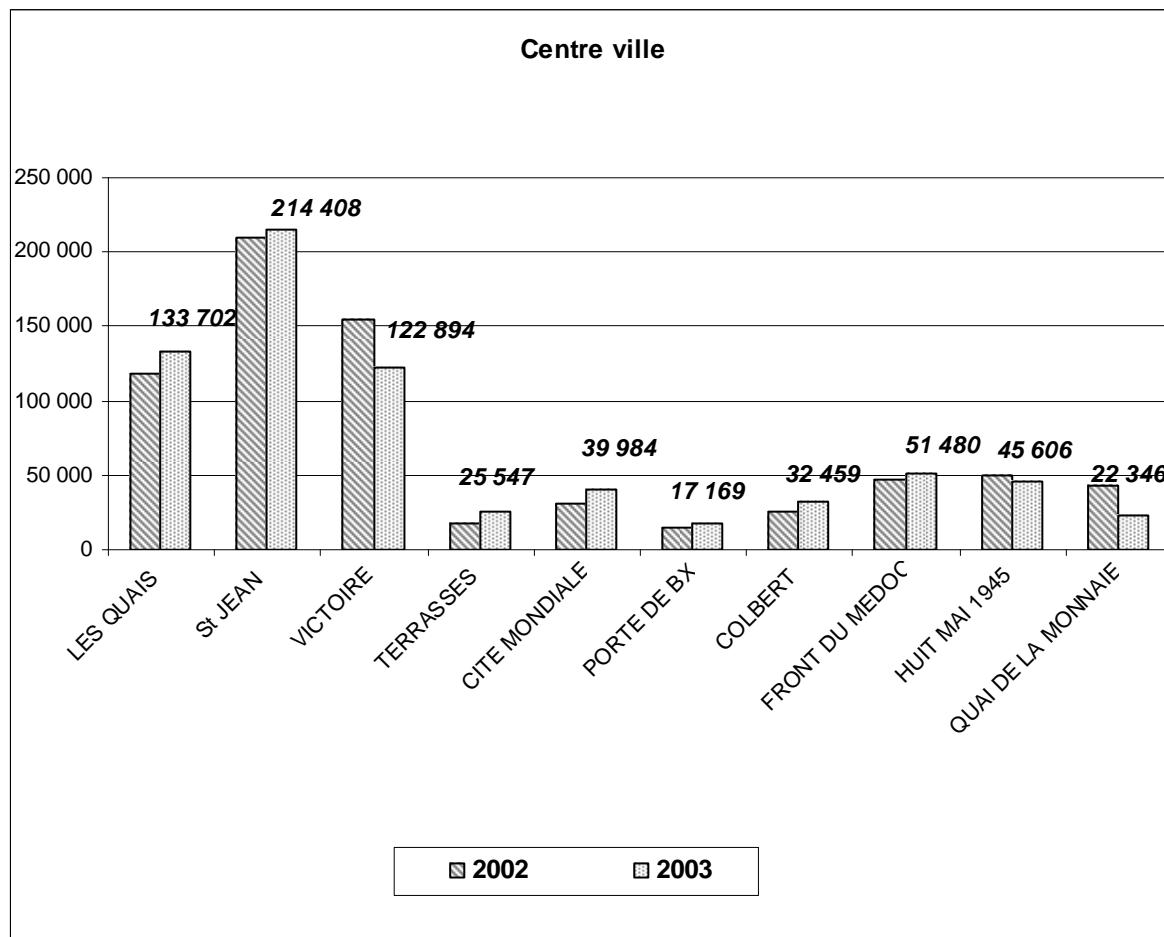
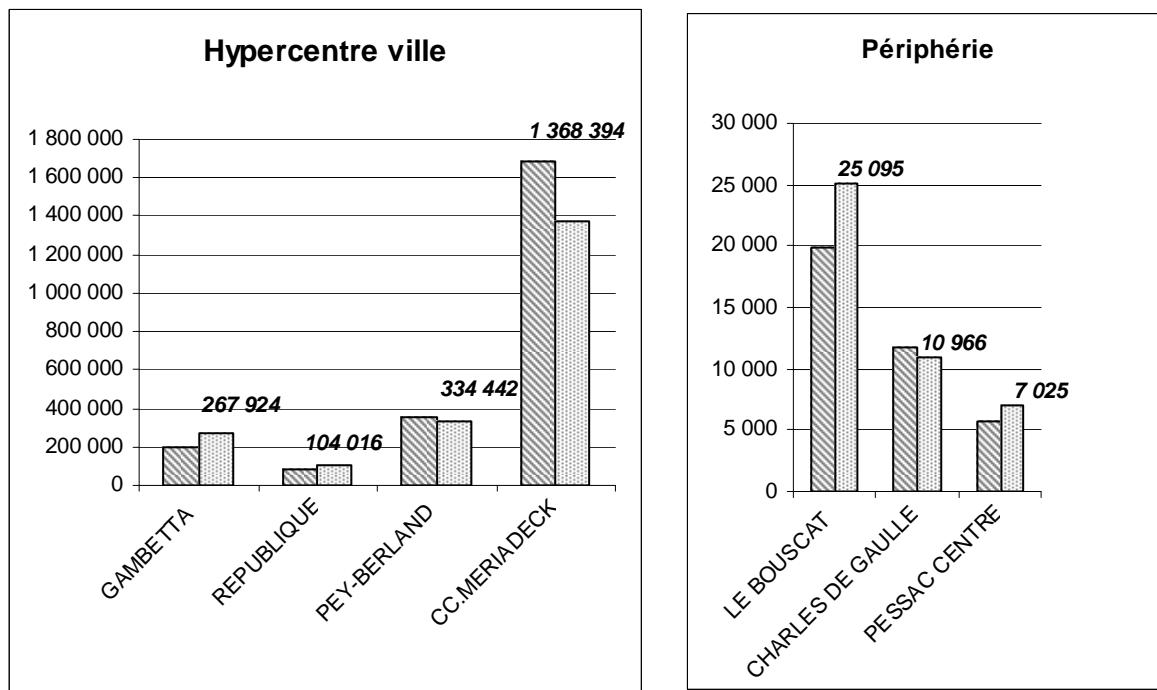
Dans ce cadre, le parc Mériadeck a ainsi perdu 319 379 usagers, Victoire 31 169 et Pey-Berland 20 836.

Les recettes des usagers horaires enregistrent une hausse de 2,84 % (134 781 €) malgré l'absence de revalorisation tarifaire au titre de l'année 2003.

Cette augmentation des recettes trouve son explication dans le comportement des usagers qui ont modifié leurs habitudes par un allongement de leur durée de stationnement.

Le ticket moyen global est ainsi de 1,73 € en 2003 pour 1,54 € en 2002, soit une augmentation de 12,33 %.

## Evolution du nombre d'entrées (usagers horaires)



➤ Une apparente stabilité concernant le poste abonnements

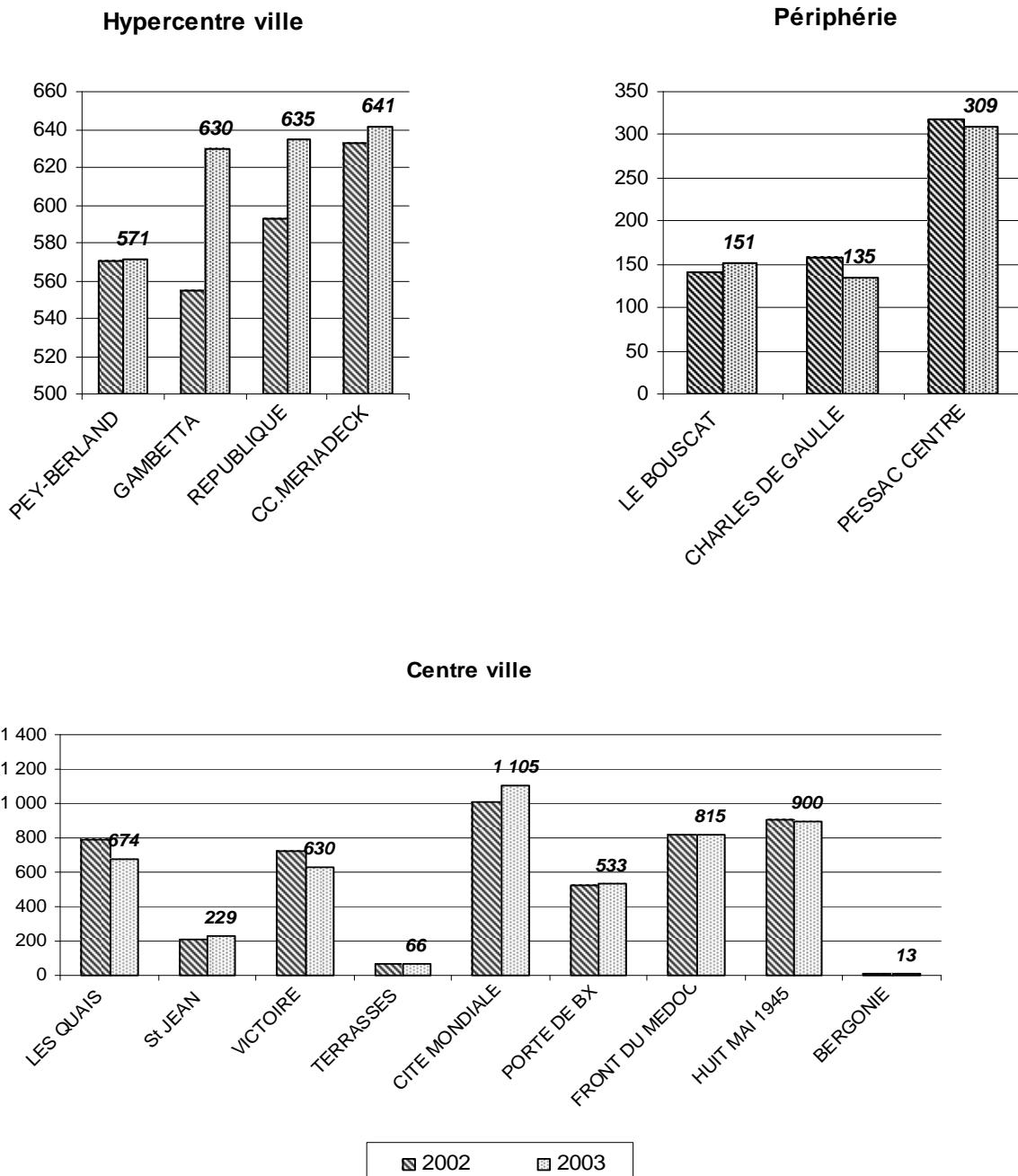
Le nombre d'abonnés enregistre une hausse de 0,05 %, soit 4 abonnés.

Les recettes restent relativement stables (- 0,25 % soit – 8 971 €), aucune revalorisation n'étant intervenue dans l'année.

L'apparente stabilité masque toutefois des mouvements d'abonnés significatifs dans certains parcs.

Ainsi, Gambetta, République et Cité Mondiale totalise à eux seuls 208 abonnés supplémentaires (respectivement + 75, + 42 et + 91), alors que les Quais et Victoire perdent 214 abonnés (respectivement – 116 et – 98).

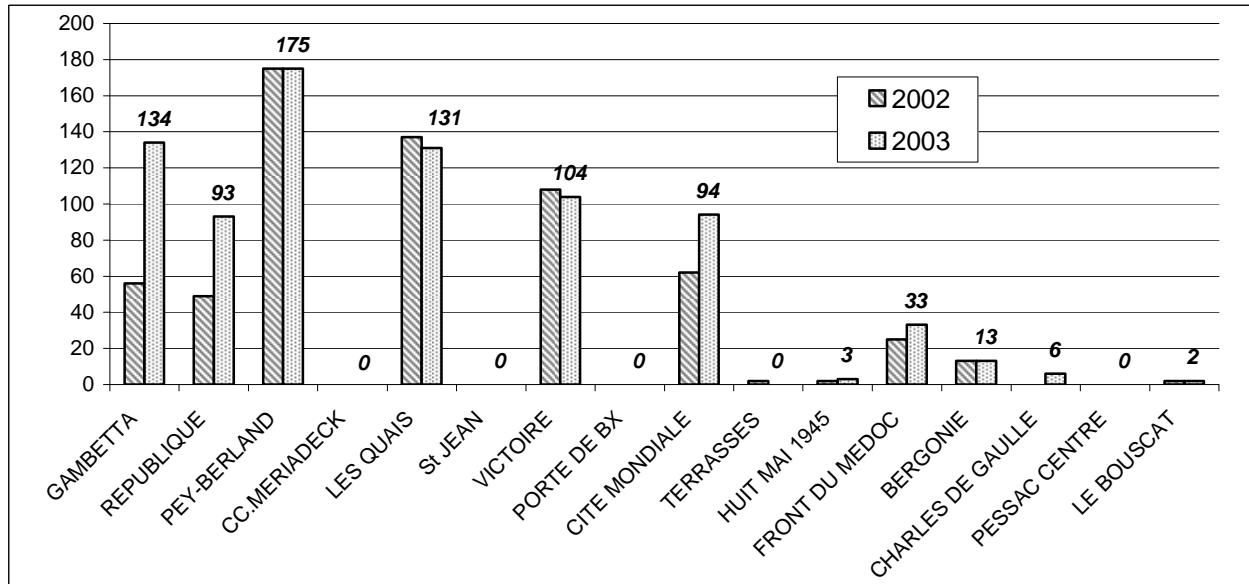
**Evolution du nombre d'abonnés (toutes catégories confondues)**



### ➤ Détail des abonnés résidents

L'ensemble des abonnés résidents s'élève à 788 au 31.12.2003 contre 631 au 31.12.2002, soit une progression de 157 abonnés (+ 24,89 %).

Cette augmentation significative concerne principalement trois parcs : Cité Mondiale (+ 32), République (+ 44) et Gambetta (+ 78), le nombre des abonnés des autres parcs restant relativement stable.



### III) Résultats d'exploitation

#### ➤ Des recettes en hausse

Le chiffre d'affaires global concernant les recettes d'exploitation des parcs communautaires est en hausse de 2,23 % par rapport à 2002, s'établissant au 31.12.2003 à 9 332 445 € HT.

Cette augmentation se situe essentiellement au niveau des recettes abonnements et horaires.

#### ➤ Des charges en progression contenue

L'ensemble des charges d'exploitation est en hausse de 3,03 % (+ 266 070 €).

Parmi les postes enregistrant une augmentation, il convient de noter le poste « services extérieurs » en hausse de 472 038 € (+ 23,80 %) notamment liée à la mise en place de contrats intérimaires avec la société Ramstad et à l'augmentation des dépenses de nettoyage confié en sous-traitance.

Le poste salaires et charges enregistre une baisse (- 236 188 €) consécutive à la maîtrise des contrats intérim mise en place avec la société précitée.

Le résultat d'exploitation avant éléments financiers et exceptionnels s'élève à 283 189 € HT.

Il conduit après prise en compte des éléments financiers et des charges exceptionnelles à un résultat net de 564 731 € HT.

### **Comparatif des résultats (charges et produits) par ouvrage (2002/2003)**

<b>Hypercentre ville</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	Evolution	
	<b>en euros</b>	<b>en euros</b>	<b>en euros</b>	<b>en %</b>
GAMBETTA	38 079	211 276	173 197	454,84%
PEY-BERLAND	411 267	497 234	85 967	20,90%
CC.MERIADECK	943 276	697 623	-245 653	-26,04%
REPUBLIQUE	82 341	153 200	70 859	86,06%
<b>Centre ville</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>		
LS QUAIS	9 785	97 231	87 446	893,67%
St JEAN	223 193	265 042	41 849	18,75%
VICTOIRE	-16 673	-138 999	-122 326	733,68%
PORTE DE BX	-199 866	-173 595	26 271	-13,14%
CITE MONDIALE	-95 112	-39 193	55 919	58,79%
TERRASSES	-48 558	-41 388	7 170	14,77%
COLBERT	-50 747	-17 231	33 516	66,05%
HUIT MAI 1945	-80 733	-81 061	-328	-0,41%
FRONT DU MEDOC	-132 086	-17 405	114 681	86,82%
BERGONIE	-6 641	-13 284	-6 643	-100,03%
QUAI DE LA MONNAIE	-32 773	-23 412	9 361	28,56%
<b>Hors Bordeaux</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>		
CHARLES DE GAULLE	-337 397	-344 155	-6 758	-2,00%
PESSAC CENTRE	-297 484	-267 866	29 618	9,96%
LE BOUSCAT	-183 934	-199 286	-15 352	-8,35%

#### **- Hypercentre ville :**

Les résultats annuels sont à la hausse à l'exception du parc du centre commercial Mériadeck.

Le parc Gambetta bénéficie de recettes supplémentaires proches de 26 % par rapport à 2002. Les travaux d'étanchéité réalisés sur une partie du niveau -3 n'ont pas eu d'incidence sur son fonctionnement.

L'îlot Bonnac a été doté d'une caisse automatique et a vu sa capacité d'accueil élargie. La caisse automatique permet l'encaissement des droits réellement dus même en l'absence de personnel.

Le parc Pey-Berland malgré une baisse de recettes liée aux travaux d'aménagement de la place Pey-berland et au départ de deux importantes enseignes commerciales termine l'exercice avec une hausse de 20,9 % par rapport à 2002 grâce notamment à des charges d'exploitation inférieures à 2003 de 10,18 %.

Le parc Mériadeck connaît une chute de fréquentation horaire s'expliquant par un accès compliqué par les travaux ainsi que par des difficultés liées aux rénovations du parc qui contribuent à dissuader les clients.

Enfin la suppression de places suite aux nouvelles implantations après travaux et la condamnation de 159 places suite à des désordres participent à cette baisse de fréquentation.

Les charges d'exploitation enregistrent pour leur part une hausse de 21,55 %.

Le parc République bénéficie de sa position privilégiée suffisamment proche du centre ville. Une augmentation des recettes de 8,30 % accompagnée d'une faible progression des charges d'exploitation (+ 1,79 %) conduit à un résultat d'exercice en hausse en 2003 de 86,1 % par rapport à 2002.

#### - Centre ville :

Seuls les parcs Saint-Pierre les Quais et Saint-Jean dégagent un résultat positif. Les parcs Victoire et Bergonié connaissent une aggravation significative de leur résultat d'exercice en 2003 par rapport à 2002. La fermeture du parc Quai de la Monnaie en mai 2003 rend non significative toute comparaison avec l'exercice précédent.

Les parcs situés sur les Quais connaissent une fréquentation en hausse qui s'explique notamment par une tarification horaire attractive et par une situation géographique sur un des principaux axes de circulation.

Le parc Saint-Jean a connu une hausse de 2,46 % de fréquentation des usagers horaires, les travaux de réhabilitation se sont achevés dans le courant de l'année 2003.

Le parc Victoire enregistre la plus forte baisse de fréquentation horaire (- 20,23 % par rapport à 2002). Cette situation s'explique par les travaux d'aménagement de la place et par les importantes améliorations apportées au parc.

Le parc Portes de Bordeaux a connu une sensible augmentation de la fréquentation horaire mais sa marge de progression reste forte dans un environnement propice au stationnement sauvage.

Le parc Cité Mondiale a connu une forte augmentation de fréquentation des usagers horaires (+ 31,69 %), les recettes de ce parc étant toutefois assurées par les abonnés (1 105 au 31.12.2003 contre 1 014 en 2002).

Le parc du 8 Mai 1945 est resté relativement stable au niveau du résultat d'exercice (- 81 061 en 2003 contre – 80 733 en 2002), la fréquentation des usagers horaires a diminuée (- 7,52 %) par rapport à 2002 dont le niveau atteint était exceptionnel.

Ce parc est toutefois fréquenté principalement par les abonnés.

Le parc Front du Médoc voit sa fréquentation horaire en hausse de 9,80 % par rapport à 2002. Il bénéficie d'un report de la clientèle du parc du CCM dont l'accès a été difficile en 2003.

La diminution des charges d'exploitation en 2003 (- 15,14 %) conduit à un résultat d'exercice déficitaire de 17 405 €.

Le parc Bergonié n'enregistre aucune hausse de la clientèle abonnée, la dégradation de son résultat d'exercice trouvant son origine dans une forte progression des charges d'exploitation.

Le nombre de contrats, 13 en 2002, n'a connu aucune évolution en 2003 malgré la mise en place d'un panneau d'information.

#### Les parcs hors Bordeaux :

Le parc Charles de Gaulle à Mérignac a connu une baisse de sa fréquentation horaire et de l'ensemble de ses recettes. Les charges d'exploitation viennent peser sur le déficit structurel de ce parc.

Le parc de Pessac connaît une fréquentation des usagers horaires en hausse de 23,12 %. Sa fréquentation dépend principalement des mesures de surveillance mises en œuvre par voirie.

L'heure de gratuité offerte à ses clients par le supermarché casino bénéficie à la fréquentation du parc du Bouscat (+ 25,83 %).

#### **IV) Rémunération**

Pour l'exercice de sa mission, la rémunération de la société BPA s'élève à 202 064,33 €uros HT au titre de l'exercice 2003.

**En conséquence, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :**

- adopter le bilan d'exploitation des parcs de stationnement communautaires gérés par Bordeaux Parc Auto pour l'année 2003,**
- autoriser Monsieur le Président à procéder à la régularisation des comptes correspondants.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 juin 2004,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
20 JUILLET 2004

M. MICHEL BROQUA

